L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 JUIN 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. JEUDI, MATIN 19 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à l'angle des rues Chartres et St Louis—un lot de meubles.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers et brodequins.

Par O. Valeton, rue des Magasins, 55 et 57—macaroni vermicelle, pâtes d'Italie, etc.

Par Vincent & Co, à leur salle d'encan, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—marchandises sèches, notions, etc

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres—linge, lingerie et chapeaux.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—nattes.

ATTENTION!

☞ Meubles! Meubles!! Meubles!!! Par le Shérif. Aujourd'hui, à 10 heures et demie A. M., sur lieux, à l'angle des rues de Chartres et St-Louis, au dessous de l'Hotel St-Louis, Deuxième District, et au No 22 rue St-Louis, même District, le Shérif procèdera à la vente publique de meubles, etc. Voir aux annonces.

La véritable difficulté de la fusion.

Il est bien malheureux que l'amour des places ait perverti le patriotisme de tant de gens aux Etats-Unis, car c'est cet amour des places qui empêche la fusion des partis et engendre la discorde. En disséquant le caractère de ceux qui prétendent ne pas viser aux places et ne vouloir que le bien public, on arrive à de singulières découvertes. On découvre souvent que ces hommes sont juste le contraire de ce qu'ils disent ou affectent de dire. Ils cachent quelquefois une ambition effrénée sous une apparence d'abnégation personnelle; ils ne recherchent pas de petites places parce qu'ils ont des vues secrètes sur des emplois élevés, et ils dissimulent d'autant plus qu'ils ont la conscience de leur inaptitude.

On trouve de ces exemples-là dans le Sud surtout où l'affranchissement de toute une classe de peuple a fait naître des ambitions d'autant plus immodérées que les principes républicains semblent favoriser l'idée de l'égalité morale et intellectuelle tout autant que les autres égalités et toutes les égalités imaginables. Aux yeux de ces nouveaux citoyens, il n'y a plus dans la société que des égaux et par conséquent que des prétendants de même valeur aux places, aux honneurs publics et au pouvoir. Ils se mettent même au-dessus des autres à raison de leur origine. Il leur faut plus que l'égalité, car l'égalité ne les indemniserait pas; il leur faut une supériorité quelconque, qui soit pour eux comme une réparation du passé et comme une reconnaissance de ce qu'ils auraient dû être.

C'est leur droit aujourd'hui et c'est un droit dont, suivant eux, ils n'auraient jamais dû être privés. En conséquence, à supposer qu'une société, qui n'est plus ou qui passe rapidement, ait fait des choses condamnables, il faut que la société actuelle en soit responsable et prodigue à ces hommes tous les biens, les avantages et les bénéfices de la communauté, afin de leur montrer qu'ils sont les enfants chéris de la réforme auxquels tout est dû pour effacer les torts prétendus qu'on aurait eus envers eux dans d'autres temps. Ils oublient que les générations ont passé les unes avec les autres ainsi que les partis politiques, et que la génération actuelle n'est pas plus responsable des actes de sa devancière que le parti démocrate actuel n'est responsable des opinions du parti démocrate qui, avant la guerre était opposé au parti des free soilers, opposé même à la politique démocratique mais progressive de Douglas.

Ils oublient aussi que la race affranchie n'a pas à demander compte de ce qu'a pu souffrir la génération qui l'a précédée; que ces sortes de responsabilités ne sont pas admises dans la philosophie de l'histoire. Les anciens Grecs n'ont jamais été responsables pour les Arméniens, les Romains pour les Grecs, les Gaulois pour les Romains, les Francs pour les Gaulois, et les nations se sont succédé les unes aux autres avec le bagage de civilisation qui leur était propre, sans avoir à payer pour les erreurs ou les faux principes des nations qui les avaient précédées dans les annales humaines.

De nos jours même où l'on voit dans de certains Etats européens tant de passions désordonnées et d'ambitions ardentes, nous ne sachions pas qu'aucun nouveau parti ait revendiqué un pouvoir de réparation en raison de l'absolutisme ou des fautes des régimes passés. Les Communards eux-mêmes ne vont pas jusque là. Ils ne disent pas : le suffrage universel, qui existe aujourd'hui, a des droits de reprise sur l'époque où il n'existait pas.—Ils se bornent à dire : nous avons le suffrage universel maintenant et nous voulons le garder : il nous donnera ce qu'il voudra et nous en tirerons ce que nous pourrons, mais nous n'avons de prétentions que dans cette limite, et nous ne visons pas à un partage d'honneurs, de pouvoir et de places que le suffrage universel ne nous donnerait pas.

Ici, on n'a pas l'air de vouloir procéder de cette manière rationnelle. On veut faire des conditions absolues et, avant toute consultation de l'urne au scrutin, on dit : les élections doivent avoir tel résultat parce qu'il y a tel nombre de gens d'un côté et tel nombre de gens de l'autre; partant il y a tant de voix pour nous et tant de voix pour vous; et quand même il n'en serait pas ainsi, quand même nous serions en minorité, il nous faut l'égalité des avantages et le partage exact des dépouilles.—On voit tout de suite qu'une telle manière de procéder serait l'annulation anticipée de toute élection et la suppression du suffrage universel.

Dans tel pays d'Europe où le suffrage universel compte près de 10 millions de voix, il y en a bien huit qui appartiennent à la classe ouvrière; les Communards qui sont partout, pourraient donc, avec une certaine autorité, dire : nous avons droit à la moitié, aux deux tiers et même aux trois quarts des places de l'Etat. Ils n'ont pas cette prétention, néanmoins, avant l'élection, et quand l'élection donne un résultat différent de celui qu'ils attendaient, ils peuvent bien s'en irriter, s'en indigner même, mais ils se soumettent, et la distribution des places reste sans contestation au gouvernement qui ne choisit pas les Communards et qui, pour se conformer au verdict du pays, destitue même les fonctionnaires du parti vaincu. C'est là le principe cardinal du système parlementaire; c'est là l'A. B. C. de la république. Mais cet A. B. C., compris différemment, est le renversement des institutions représentatives et l'annihilation de tout principe républicain.

Ce qui nous paraît le plus étonnant dans ces ambitions démesurées, irrationnelles, c'est leur prétention à la science infuse. Elles se sont essayées pourtant dans les Législatures, dans les gouvernements de ville et d'Etat, et qu'ont-elles fait ? rien de bon. Leur passage partout a été désastreux; l'Etat a été conduit par elles, et sans qu'elles paraissent s'en douter, sur les bords du précipice. Elles commencent seulement à le soupçonner aujourd'hui. Un pas de plus et c'en serait fait de nous. Mais l'aveu leur est pénible, et pour réparer le mal que proposent-elles ? Des matériaux de parti qui furent toujours mauvais et qui sont plus qu'usés. Les mêmes hommes veulent être associés au travail de réparation. Comme toujours, la garantie qu'ils offrent est nulle. Ils sont encore ce qu'ils étaient, pleins de l'idée de leur suffisance. Avec de tels ambitieux, l'œuvre de la conciliation ou de la fusion nous paraît difficile. Espérons cependant que ces hommes s'effaceront d'eux-mêmes pour faire place à des noms nouveaux moins compromis.

Chapeaux de paille d'enfants, pour rien au Rob't E. Lee, coin Royale et St-Louis

1000 cartons rubans achetés aux encans de New York seront vendus par C. Jaubert & Co., à un bon marché exceptionnel.

Revue des Journaux.

Les journaux de la ville s'occupent naturellement du mouvement tendant à l'alliance des deux races. Voici comment s'exprime le *Picayune* :

Ces efforts sont, sans aucun doute, dictés par des motifs élevés de patriotisme et tendent à établir une harmonie et une coopération plus efficaces pour la rédemption de la Louisiane qu'aucune autre organisation précédente. Nous ne disons rien des détails parce qu'on se propose d'y revenir plus tard. Nous considérons le mouvement comme ayant une grande valeur dans son aspect moral et ses dispositions générales, pour amener une entente plus correcte entre les populations de l'Etat.....

Les blancs sont prêts, si nous comprenons le sentiment public, à accorder aux gens de couleur agissant avec eux une proportion équitable des emplois d'Etat, sur la base de l'honnêteté, de la compétence et des autres conditions requises. Ils sont prêts à les admettre sur un pied d'égalité à tous les droits légaux, *sans empiéter sur les droits et les intérêts particuliers des autres.* Avec l'égalité reconnue devant la loi, des sentiments amicaux, un bon gouvernement et une prospérité commune, les exigences politiques seront remplies pour tous.

Le *Times* ne fait aucune réserve; il voit dans le mouvement l'aurore d'une ère nouvelle. La destruction des préjugés du passé, l'établissement d'une grande communauté d'intérêt entre nos populations, dissiperont les nuages au-dessus de nous et amèneront des temps heureux.

Si les engagements d'amitié, mutuellement offerts, sont tenus de bonne foi, dit-il, la paix, le bonheur et la prospérité de la Louisiane sont assurés pour l'avenir. Il n'y a pas d'intérêts discordants entre les deux races, excepté ceux qui sont basés sur les préjugés et quand ceux-ci seront détruits le sentier du progrès sera libre.

Il est, maintenant, de l'intérêt des deux races qu'un gouvernement d'Etat honnête et économique soit établi en Louisiane, et que la multitude de fonctionnaires inutiles qui s'attachent comme des vampires au corps politique, rentrent dans la vie privée. L'honnêteté, la capacité et l'économie doivent être les trois qualités essentielles requises des serviteurs publics, et nos lois d'Etat doivent être amendées de façon à nous procurer aussi promptement que possible les fruits d'une grande victoire.

Le *Herald* reconnaît qu'on ne peut mettre en doute l'honnêteté et la sincérité des membres de la conférence, ni contester leur droit de déclarer leurs convictions et d'essayer de convertir leurs concitoyens à leur manière de voir. Une déclaration comme celle qui vient d'être faite était nécessaire pour répondre aux calomnies, à l'aide desquelles nos ennemis politiques ont tenu les gens de couleur sous leur dépendance. A ce point de vue, le *Herald* approuve les propositions du comité; puis il fait ses réserves.

Nous admettons volontiers que la plupart des préjugés que cette adresse combat, sont peu raisonnables, mais nous ne pouvons compter renverser une répugnance aussi puissante seulement par le poids de l'autorité et des considérations politiques. La raison, le temps et l'éducation pourront, seuls, accomplir ce résultat. Et cela n'avancera pas de donner des conseils et d'empiéter sur les droits personnels des citoyens afin d'assurer la reconnaissance de ces idées.

Ainsi, toutes les mesures légales et de coercion pour restreindre ou contrôler les hommes dans leurs relations d'affaires et de société, prêteront aux objections et soulèveront une hostilité violente même à des demandes raisonnables et justes. Le sénateur Wilson, actuellement vice-président des Etats-Unis, a dit avec raison dans son discours, il y a quatre ans, sur la place Lafayette, que toute législation de ce genre était anti-républicaine et qu'elle violait les droits naturels ou personnels. Tout homme, blanc ou noir, doit être protégé dans son droit d'administrer ses affaires et d'exercer ses droits sociaux, à l'abri de toute intervention de la part des autres.

Nous ne sommes pas prêts à reconnaître à l'autorité le droit légal d'imposer de telles conditions aux personnes qui obtiennent des licences de l'Etat pour exercer leurs occupations respectives. Nous prévenons que les auteurs de l'adresse dont nous parlons, n'ont jamais eu l'intention d'aller plus loin que de chercher à détruire par le raisonnement les préjugés en question. C'est un moyen légitime, mais au-delà, tout effort pour étendre la sphère déjà trop vaste de l'intervention gouvernementale, même contre les préjugés des hommes, produiront des résultats malheureux et retarderont le triomphe éventuel de la cause que ces messieurs ont si sincèrement à cœur.

Le *Republican* se félicite de l'adoption de tous les principes républicains par les signataires de l'adresse, mais voici comment il encourage le mouvement :

A présent, on a le droit de présumer que les soldats et les chefs de ce qui était le parti démocrate ne sont pas prêts à suivre ceux qui se sont constitués les meneurs. Il est presque certain que les nègres, comme classe, ne sont pas prêts à se fier à eux. Ils demanderont, et ce ne sera pas déraisonnable, *des preuves pratiques de leur sincérité.* Ils ne peuvent oublier, *ces nègres*, leurs longues années d'esclavage, la répugnance avec laquelle leur émancipation a été reconnue, l'opiniâtreté avec laquelle on a lutté contre chacun des droits qu'impliquait l'émancipation. Ils ne peuvent oublier, pour avoir été simplement suspects de l'intention de leur conférer des privilèges bien inférieurs à ceux qui sont aujourd'hui promis avec tant d'ostentation, des hommes, leurs amis, ont été menacés, maudits, insultés, assassinés. Ils ne peuvent oublier le 30 juillet 1866. Et ils ne peuvent oublier que ces faits ont été provoqués et justifiés par cette même classe d'hommes—nous ne dirons pas par quelques-uns de ceux-là même—qui sont maintenant disposés à les reconnaître comme leurs concitoyens !

Voilà comment l'organe radical prêche la concorde !

Conflit sanglant a Baton-Rouge.—Dimanche dernier, vers 10 heures du soir, un conflit sanglant a eu lieu à Baton-Rouge, entre MM. O. Hubbs et John McCannon. S'étant pris de querelle dans le café de M. John Gass, ils se sont armés en même temps de leurs revolvers et ont fait feu l'un sur l'autre. McCannon a été atteint à la main et Hubbs au côté droit. L'état de ce dernier est assez alarmant. McCannon s'est constitué prisonnier.

1000 cartons de rubans assortis provenant des encans de New York, chez C. Jaubert & Co., 30 Chartres. Occasion sans pareille.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

☞ Chapeaux de Panama, à $5, $6 et $7, valant de $10 à $25, au Rob't E. Lee coin Royale et St-Louis.

— Petit dialogue politique ;
— Vous me dites que l'Espagne, que la France ne sont pas heureuses. Je vous l'accorde. Mais comment, à quoi reconnaître qu'un peuple est heureux ou ne l'est pas ?
— Rien de plus simple : vous ouvrez votre journal; arrive à "Nouvelles de Belgique, Nouvelles des Pays-Bas, Nouvelles de Suisse,—vous passez sans lire.... Peuples heureux !

—On prête au maréchal Mac-Mahon un joli mot, répondant au président du conseil qui insistait pour qu'on choisît "des hommes de bronze" : Alors, aurait dit le président de la république, prenez Henri IV."

— Une bonne plaisanterie du *Paris-Journal* :
Les radicaux aiment la bière, et la bonne bière, chacun sait ça. Nombre d'entre eux ont donc adopté le café du Grand-Balcon pour leurs réunions du soir. C'est là que nous avons entendu le dialogue suivant, la veille de la rentrée de l'Assemblée :
— Il paraît que les conservateurs sont épouvantés des élections de Ranc et de Barodet.
— Eh bien ! qu'est-ce qu'ils diront alors quand nous leur enverrons Vermesch ?
On peut juger par là s'il était temps d'agir.

☞ Incroyable ! le bon marché du Rbt E. Lee. Chapeaux Panama et paille pour hommes et pour enfants.

— Une phrase charmante du répertoire de Scribe :
Un négrophile prêche un noir et l'engage à se fixer en France.
—Viens ! lui dit-il, là-bas tu étais esclave, chez nous vous serez domestique !

1000 carton de rubans provenant des encans de New York seront vendus à un grand rabais, chez C. Jaubert & Co., 30 Chartres.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les journaux du soir annoncent, brièvement, que M. L. Placide Canonge s'est adressé à la Cour Supérieure pour obtenir une injonction contre le shérif Harper, afin de l'empêcher d'enlever aucune partie du matériel qui se trouve actuellement dans l'Opéra. Voici quelques explications qui feront comprendre le différend qui vient de surgir.

Les commissaires liquidateurs de la Société de l'Opéra ont, en vertu d'un jugement rendu sur une demande en partage dirigée contre les représentants de l'ancienne Compagnie d'Assurance des Citoyens, fait vendre, aux enchères publiques, par le shérif, l'immeuble connu sous le nom de l'Opéra, avec l'ancien matériel, suivant inventaire déposé au bureau du shérif.

En même temps que cette vente était annoncée par le shérif, il y en avait une autre également annoncée, c'était celle de tout le matériel appartenant spécialement à l'Association de l'Opéra et donnée par elle comme gage à plusieurs de ses actionnaires qui avaient avancé une certaine somme. Cette vente avait lieu en vertu d'un jugement obtenu par MM. J. Tuyès, Wm. Nott, T. B. Blanchard et autres, créanciers gagistes, contre l'Association de l'Opéra.

Les deux ventes avaient été, d'abord, indiquées pour le même jour, mais en raison de quelque formalité, la seconde vente a été retardée.

M. L. Placide Canonge s'est rendu acquéreur de l'immeuble de l'Opéra et de l'ancien matériel, suivant inventaire, moyennant $40,500.

Lors de la mise en vente du nouveau matériel, évalué par les appréciateurs à $2,800 (évaluation bien au-dessous du prix d'acquisition qui était d'une vingtaine de mille piastres) une enchère de quinze cents piastres a été mise, pour le compte, nous a-t-on assuré, de M. L. Placide Canonge. Le shérif déclara qu'il ne pouvait adjuger les objets que si cette enchère était couverte de $25.00. L'enchère n'ayant pas eu lieu, la vente fut renvoyée conformément à la loi et le 31 mai dernier, le matériel dont il s'agit, fut adjugé à M. T. H. Blanchard, moyennant $1,300.

Mardi, le shérif avait pris des mesures pour livrer ce matériel à M. Blanchard, mais l'injonction prise par M. Canonge a arrêté cette livraison. Nous ignorons sur quels moyens de droit ou de fait est basée la demande de M. Canonge, les deux ventes ayant été bien distinctes, et la distinction entre les deux matériels établie par deux inventaires.

A première vue, il nous semble que la vente faite à M. Canonge ayant eu lieu à la suite d'une demande en partage, l'acquéreur ne peut avoir plus de droits que les anciens propriétaires de l'immeuble; or, ces propriétaires n'ont jamais eu, pensons-nous, de droits sur le nouveau matériel acquis par l'association de l'Opéra; si ce matériel est indispensable à l'exploitation de l'Opéra, nous croyons qu'un arrangement à l'amiable vaudrait mieux qu'un procès à tous les points de vue.

La même foule s'était réunie encore hier matin dans la salle de la Cour Suprême, où siége momentanément le pseudo-juge Lynch, pour assister aux débats dans l'affaire en diffamation de Hawkins contre le *Picayune*.

Voilà six jours déjà que dure le procès, et nous n'avons pu remarquer jusqu'à présent, le moindre changement dans la règle de conduite que semble avoir adoptée le pseudo-juge Lynch à l'égard des avocats de la défense.

Il est impossible, à notre avis, de faire preuve de plus de partialité qu'en n'a montré, depuis le commencement de cette affaire, l'arrogant Irlandais qui a usurpé le siége du juge Bonner; et nous ne comprenons pas que le barreau de la Nouvelle-Orléans puisse accepter sans protester, les rebuffades par trop cavalières de cet enfant de la verte Erin, dont le bureau de retours radical a jugé à propos de faire un magistrat.

Presque tous les témoignages des avocats de la défense sont récusés aussitôt qu'entendus; et c'est à peine s'il leur est permis de dire quelques paroles pour se justifier; tandis que les avocats du demandeur parlent sans cesse et sans que rien ne les arrête,—avec cette volubilité des hommes de loi, qui, ayant une mauvaise affaire en main amoncellent les mots et les phrases, faute de bonnes raisons à donner.

Dès l'ouverture de la Cour, à onze heures hier matin, M. Cotton a demandé que les avocats qui représentent le *Picayune* ne fussent autorisés à parler que sous le point de vue d'une dénégation générale. Le pseudo-juge Lynch s'est empressé d'ordonner ainsi.

M. R. B. Rhett a été appelé alors à s'asseoir au banc des témoins.

L'avocat-général Ogden a posé au rédacteur en chef du *Picayune* la même question qu'hier, à savoir : Avez-vous connaissance que l'article qui a donné lieu à ce procès ait été écrit dans le but de calomnier M. Hawkins ?

M. Rice, avocat du demandeur, s'est élevé aussitôt et a fait objection à cette question.

Une longue discussion s'est engagée encore une fois sur toute la ligne; et les avocats de M. Hawkins parlaient encore en ce moment, si la cour ne s'était ajournée vers trois heures.

Nous demandons s'il y aura progrès ce matin !

Festival de l'Association des Bouchers.—L'Association de Bienfaisance des Bouchers donnera, dimanche, 29 du courant, aux Fair Grounds, un grand festival pour lequel il se fait, en ce moment, des préparatifs qui nous autorisent à promettre une attrayante journée de plaisir et de distraction à ceux qui se rendront à l'appel de la Société. Le programme de la fête est publié dans nos colonnes d'annonces; nous y appelons l'attention de nos lecteurs. Il y aura courses à pied, à cheval et en charrettes, parties de base ball, danses, etc.

Norman Whitney, accusé d'avoir mis le feu à son magasin, situé au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, a été mis en liberté hier matin, grâce à un cautionnement de $25,000 fourni par ses amis.

La correspondance suivante avait été échangée à ce sujet entre les avocats de la défense et ceux de la poursuite :

Nlle-Orléans, 14 juin 1873.

A messieurs John H. New et Albert Voorhies.

Messieurs—Comme c'est vous qui avez dirigé l'investigation qui a eu lieu devant le juge de paix Laresche, relativement à l'incendie de la rue Bienville, et que, le résultat de cette enquête a été la mise en état d'arrestation de M. Norman Whitney, accusé par un policier du nom de Donovan, d'avoir mis le feu à son magasin; nous vous prions respectueusement de nous, dire si dans votre opinion, les preuves qui ont été fournies contre M. Whitney, impliquent suffisamment sa criminalité, et si M. Whitney n'a pas été arrêté à la demande de M. John Youenes, représenté par vous ?

Avec le plus grand respect, etc.

C. H. Luzenberg,
Arthur Gastinel.

La réponse suivante a été envoyée :

Nlle-Orléans, 16 juin 1873.

A messieurs C. H. Luzenberg et Arthur Gastinel :

Messieurs,—Nous n'hésitons pas à dire que les preuves contre M. Whitney ne sont pas si accablantes qu'il ne puisse être mis en liberté sous caution ; et nous croyons que la Cour adoptera cette mesure.

Respectueusement,
Albert Voorhies,
John H. New.

Avant hier, vers deux heures de l'après-midi, une querelle s'est élevée dans une maison sise au coin des rues Willow et Joséphine, habitée par une certaine Laura Harris, entre deux hommes nommés, l'un George Plays et l'autre Jean Baptiste. Ce dernier a reçu trois coups de couteau à la poitrine et a succombé aux suites de ses blessures vers sept heures du soir.

Le meurtrier et Laura ont été arrêtés tous les deux.

On ignore la cause de la querelle, mais on suppose que la femme qui a été arrêtée n'est pas étrangère à l'affaire.

M. Hexter ayant acheté dernièrement une propriété située au coin des rues Royale et Pologne, faisait, avant-hier après-midi, vers cinq heures, l'inventaire des meubles qui se trouvaient dans la maison, quand il a découvert dans une malle deux squelettes d'enfants. Il a fait part de sa découverte à la station de police du Cinquième Precinct, pensant qu'un crime avait probablement été commis par la personne qui avait habité la maison avant qu'il ne l'achetât.

On a appris qu'une femme, nommée T. B. Moore avait demeuré dans cette maison et qu'elle avait disparu il y a deux mois à peu près.

Il y a certainement là un mystère qu'il serait bon d'approfondir.

On commence à trouver trop souvent des squelettes dans les maisons; et cela devient alarmant à la fin,—voilà déjà trois découvertes de ce genre depuis mardi soir.

L'officier Hart, du service secret, a mis la main, hier, sur un autre squelette dans une maison sise au coin des rues Erato et Annunciation, habitée par une femme du nom d'Ella Deerey. La locataire de la maison suspecte a déclaré que le squelette lui avait été laissé en dépôt par un de ses amis, parti pour un long voyage.

Un homme, du nom de Nathan P. Lytle, natif de la Virginie et âgé de quarante-six ans, s'est suicidé dans la nuit de mardi, dans une chambre de la maison située au No 65 de la rue Front, en se tirant un coup de pistolet à la poitrine. On ignore quelle cause a poussé ce malheureux à commettre cet acte de désespoir.

La cérémonie de la dédicace de la statue de Benjamin Franklin, donnée à la ville de la Nouvelle-Orléans par M. Ogd. Weed, [illegible] midi à six heures [illegible].

Malgré le mauvais temps, plus de cinq cents citoyens se trouvaient réunis, et au premier rang se trouvaient les membres du comité d'arrangements et les membres du comité honoraire, le maire Wiltz et les administrateurs de la ville.

A six heures et quelques minutes, le voile qui couvrait la statue a été enlevé, au milieu des acclamations de la foule.

Cette statue,—qui représente une des grandes illustrations de la jeune république américaine, est en marbre blanc et de grandeur naturelle.—Elle est posée sur un piédestal en granit, au milieu de la place Lafayette, et fait face à la rue du Camp.

Après que les curieux eurent défilé devant elle pour admirer l'œuvre remarquable du sculpteur américain Hiram Powers, le juge M. Howe a fait un long discours, approprié à la circonstance, pour rappeler la vie exemplaire et les qualités éminentes du patriote sincère et de l'homme d'Etat, qui, avec George Washington a, de tous les premiers fondateurs de l'Union, le plus de droits à notre respect et à notre vénération.

Nous ne rappellerons pas ici les paroles de l'Honorable juge Howe, ce serait inutile, car, la vie de Franklin est connue de tous les Américains et son souvenir restera toujours gravé dans le cœur de tous les bons citoyens.

Vers six heures, hier après-midi, un incendie s'est déclaré à bord du bateau à vapeur *Fontenelle*, mouillé à Alger, au pied de la rue Bouny, appartenant au capitaine John A. Shaw.

On suppose que le feu a pris d'abord dans la cuisine. Les gardiens du bateau l'ont découvert à temps néanmoins, et l'on a pu se rendre maître de l'incendie avant qu'il ne fît de trop grands progrès.

Les pertes sont évaluées à $10,000 et ne sont couvertes par aucune assurance.

Le *Fontenelle* a coûté, il y a quelques années, $29,000 à son propriétaire.

Nous avons encore, malheureusement, une autre querelle sanglante à signaler.

Vers trois heures, hier après-midi, deux hommes, nommés l'un George Morris et l'autre Aleck Jacobs, ont eu une dispute au coin des rues Crossman et Front, et comme toujours, en pareil cas, des gros mots on en est passé aux coups de poignard. Jacobs a été grièvement blessé à la poitrine, et on l'a trasporté à l'hôpital de Charité.

Morris a été arrêté et conduit à un poste de police.

Quatre autres hommes, nommés Louis Hamilton, Fred. Johnson, Moses Williams et Wm. Tony, ont eu une altercation hier après midi vers six heures, rue des Remparts, entre les rues Julia et Delord.

Johnson a eu le dessous et a été blessé grièvement au dos par un de ses camarades.

La police ne sait pas encore quel est celui qui s'est oublié au point de donner un coup de poignard à un ami; mais, comme mesure de sûreté, elle a arrêté les deux hommes contre lesquels les soupçons se sont portés, William Tony et Moses Williams. La justice saura, on présume, distinguer entre le coupable et l'innocent.

Nous apprenons que le capitaine Joseph, du cinquième precinct de police, a arrêté hier après midi, au coin des rues Girod et Fulton, madame Moore, la femme qui habitait il y a quelques semaines la maison dans laquelle on a trouvé le corps de deux enfants.

On a donc lieu de croire que le mystère sera approfondi dans quelques jours.

Un Irlandais du nom de Patrick Maher, âgé de quarante ans, employé à bord du bateau à vapeur *Lizzie Hopkins*, est tombé accidentellement à l'eau, hier matin, et s'est noyé en face de l'habitation Le Blanc, dans la paroisse St-Jacques. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

Le coroner a tenu une enquête, hier, vers cinq heures de l'après-midi, sur le corps d'un homme blanc, vêtu d'un pantalon et d'une chemise bleue, qu'on a trouvé flottant au pied de la rue Girod.

Les voleurs ne respectent plus rien. Quelques uns de ces honorables industriels ont pénétré jusque dans la salle de la Cour criminelle et ont enlevé du bureau du greffier un colis de marchandises qu'y avait été apporté pour être identifié par son propriétaire légitime.

Faut-il que les citoyens de la pègre soient hardis pour s'aventurer ainsi dans la gueule du loup.

TEMPERATURE.—18 juin 1873.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.	76	25
12 M.	84	29
3 P. M.	81	27
6 P. M.	80	26

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du Sud. Bureau de vente 107, rue du Canal.

Les marchés de pommes de terre et Sieur de Paris.—M. de Saint-Victor, député, vient de déposer son rapport, au nom de la commission des marchés, sur les affaires Baillehache, Lion et autres fournisseurs de pommes de terre imaginaires à Paris affamé.

Les marchés passés à cette époque, à mesure qu'on les étudie, prennent les proportions d'une légende fantastique. Jusqu'ici, quand on avait besoin de pommes de terre, on s'adressait à des marchands de pommes de terre : pendant le siége, un monsieur quelconque se présentait au ministère et sollicitait ingénûment la fourniture.

—Qui êtes-vous?
—Hommes d'affaires; j'ignore absolument le commerce de la pomme de terre, mais si vous me nommez votre fournisseur exclusif—avec forte prime,—je m'engage à vous en verser à la minute *six cent mille quintaux.*

M. Magnin,—le ministre,—Eh oui, signe le traité. M. Baillehache, l'homme d'affaires, cède immédiatement et sans cause sa concession, palpe une forte somme, comme dans *Trivoche et Cacolet*, et voilà une opération terminée.

A qui cédait-il ? A un marchand de pommes de terre, cette fois ? Car enfin, ces pommes de terre, il fallait bien les fournir tôt ou tard !

Pas du tout : M. Baillehache, homme d'affaires, cédait sa fourniture à M. Lion, directeur du *Figaro-Programme*,—journal des entr'actes de théâtre, excellent à coup sûr, mais qui n'a avec la pomme de terre que de bien vagues rapports.

A son tour, M. Lion se débarrasse rapidement du marché, le cède, et, pareilles au *Furet du bois joli*, les pommes de terre imaginaires passent de commanditaires fantaisistes en fournisseurs nuageux, jusqu'à ce qu'enfin, le siége étant levé, l'Assemblée vienne mettre la lumière dans ses tripotages navrants.

Un détail.

M. Baillehache, qui, comme feu Gusman, ne connaît pas d'obstacle, s'engageait, avons-nous dit, le 29 septembre (en plein blocus), à livrer aux Parisiens 600,000 quintaux de pommes de terre.

Sait-on, d'après les évaluations des hommes les plus compétents, ce qui représente exactement ce chiffre énorme, synonyme de 60 millions de kilogrammes ?

Il représente la consommation présumée de pommes de terre dans Paris pendant une année, consommation qui exige pour le transport, au minimum, six mille wagons.

Il n'y a rien à dire, M. Baillehache faisait bien les choses. Quel malheur seulement que Sardou ait débaptisé le mot de la situation dans son *Roi Carotte*. Patriotisme Carotte, de M. Baillehache et de ses sous-comméttants, porté au théâtre avec ses six mille wagons et ses soixante millions de kilogrammes de pommes de terre,—quelle mise en scène !—cela eût fait la fortune d'un directeur.

Avions-nous tort de dire que le rapport de M. de Saint-Victor touche à la légende ? Il dépasse même la féerie !

Gazette de France.

☞ Il est universellement reconnu qu'il y a beaucoup à gagner à se servir des machines à coudre de Grover et Baker; ce qui le prouve, d'ailleurs, c'est leur immense succès de vente. Dépôt général pour le Sud, au No 107 de la rue du Canal.

☞ Allez voir les panamas au Rob't E Lee, coin Royale et St-Louis.

Des santés a l'eau.—Nous lisons dans le *Rappel* :

"Au banquet impérial qui a eu lieu le 24 mai à Saint-Pétersbourg, le shah de Perse a porté un toast à la santé de l'empereur de Russie, son hôte.

"Seulement, en sa qualité de musulman, il a bu de l'eau sucrée.

"Si tous les toasts étaient à l'eau, on porterait peut-être moins de santés, mais les santés ne s'en porteraient pas plus mal."

Nous faisons nos sincères compliments au *Rappel*. Son mot est très joli.

Seulement que diront quelques-uns de ses abonnés ?

Cette apologie de l'eau leur paraîtra un peu bien réactionnaire.

— Bochmann donne quelques notes intéressantes sur la vie privée et la famille [illegible] Mac-Mahon [illegible] rue de Grenelle, à Versailles, où son commandement militaire l'avait fixé depuis deux ans, qu'il fallait bien connaître le maréchal, pour bien apprécier ce double caractère. Il avait fait deux parts nettement tranchées dans sa vie: l'une pour son service, car le maréchal est sévère sur l'article et n'entend pas qu'on badine avec la consigne; l'autre pour sa famille. Hors de là, le monde n'existait plus pour lui. Sa femme, le premier mot qui lui vint aux lèvres lorsqu'il fut blessé et chargé tout sanglant à dos de mulet pendant la campagne; ses enfants, voilà tout son horizon.

Chacun a pu apprécier les innombrables œuvres de charité qu'elle patronne sans se lasser jamais, l'âme généreuse de la duchesse Elizabeth de Magenta; mais tout le monde ne sait point quelle distinction d'esprit s'allie chez elle à cette distinction du cœur.

La duchesse s'occupe beaucoup de ses enfants, et c'est tant mieux pour eux et pour la France, car elle les rendra dignes sûrement du grand nom qu'ils portent.

En attendant, tandis que l'aîné de ses fils, Patrice, parfait ses études en vue de Saint-Cyr, les autres, Eugène et Emmanuel, suivent en externes les cours du lycée de Versailles, et je vous prie de croire qu'ils ne font de la façon la plus démocratique du monde, ayant pour copine les fils de l'épicier ou du boulanger du coin, sans le moindre scrupule. Un poney, attelé à un petit duc qu'ils mènent eux-mêmes, sans domestique, voilà leur suprême distraction les jours de congé.

☞ Chapeaux de Panama, à grand sacrifice au Rob't E. Lee.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $3 par an, et 10 cts le numéro.

☞ On peut avoir aisément une bonne haleine et des dents parfaites et ceux qui ne font pas ce qu'il faut pour cela, ne doivent pas se plaindre s'ils sont accusés de négligence impardonnable. Le SOZODONT remédiera bien vite à cela. Il bonifiera votre haleine et conservera vos dents jusqu'à un âge fort avancé. Ma j 8

Décédé hier soir, à minuit, à l'âge de cinquante-[illegible] et demi, PIERRE IBOS, natif de Galez, Hautes-Pyrénées (France). Ses amis et connaissances, ainsi que les membres de la Société Française et ceux de St-Vincent de Paul, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui jeudi, à quatre heures et demie. Le convoi partira de la maison mortuaire, encoignure des rues Mandeville et Urquhart.

De la part de sa veuve et de ses enfants.

L'UNION FRANÇAISE.

Bureaux, No 8 rue St-Louis.

Messieurs les Membres de la Société de l'Union Française, qui sont désireux de se rendre compte de la gestion de la Société, et des services qu'elle rend journellement à nos compatriotes, sont respectueusement invités à passer, quand cela leur sera agréable, aux Bureaux où tous renseignements et toute satisfaction leur seront donnés.

Par ordre de la Direction,

A. GIRARD, Secrétaire.

Le Conseil de Direction croit devoir rappeler à Messieurs les Planteurs, Chefs d'Ateliers et d'Etablissements, que les demandes de Travailleurs, Ouvriers ou Employés français, sont toujours l'objet de la plus grande sollicitude.

Le Cours d'Anglais gratuit, continue toujours régulièrement. 19 juin—6 t PP

LA FETE DE ST-LOUIS DE GONZAGUE étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la Présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St-Louis, à 7 heures et demie DIMANCHE, 22 du courant. 19 juin—2t

Eglise de Ste. Marie, Archevêché.

LA PROCESSION DU ST. SACREMENT, qui n'a pu avoir lieu jeudi passé, à cause de la pluie, aura lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures et demie de l'après-midi. Les enfants des écoles, les sociétés catholiques, tous les fidèles attachés à cette église, sont invités à y assister. 19 juin—1t

S. L. C.

6 .... 29 .... 7½

IMPORTANT.

Société de Bienfaisance des Bouchers.—AVIS.—Par ordre du Président, il y aura JEUDI, 19 juin à 7 heures du soir, une réunion spéciale, à la salle de la rue Poydras. Les présidents de tous les comités sont priés de se rendre. Le Secrétaire.

LOUIS GRÉGOIRE, Secrétaire adjoint. 18 juin—2t

HOTEL MILLER, 37, 39 et 41, Ouest 26e rue, ville de New-York.—Des appartements élégants pour familles et des chambres seules, [illegible] à la place Madison, à proximité de l'Hotel Central. Adresse E. P. MILLER, 41 West, 26e Rue, N. Y. 16 juin—M.W.V.D.

A VENDRE,

ÉPICERIES. Pour cause de départ, à des conditions bien avantageuses, une grocerie très bien achalandée, située dans le meilleur quartier français.

S'adresser, pour informations, aux bureaux de l'Abeille. 16 juin—6t

MAISON D'ACCOUCHEMENTS, 158 rue des Remparts, entre Ste-Pierre et Orléans.

MME H. BAUSSET, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, exerçant en Louisiane depuis 27 ans, informe respectueusement sa clientèle qu'elle vaccine régulièrement tous les jeudis à 11 heures. [illegible] 30 mars—dim mar jeu dim

L'achat d'un Piano RENDU FACILE.

JE vendrai mes PIANOS aux conditions suivantes : [illegible]

LOUIS GRUNEWALD. 11 juin—dim mer sam—PP 129, rue du Canal.

Cinquième Festival Annuel —ET— GRAND FEU D'ARTIFICE

—DE LA—

Société de Bienfaisance des Commis de la Louisiane.

VENDREDI, 4 JUILLET, 1873,

Aux Fair Grounds,

DIRECTEURS.

Chas. Cavaroc, E. A. Tyler, Chas. Leighton,
Victor Rippert, Theo. Danziger, Albert Baldwin,
H. Dantian, E. Peet, [illegible]
I. N. Marks, H. Bonnabel, [illegible]
R. T. Walshe, S. N. Moody, [illegible]
J. C. Walde, L. W. Baquié, [illegible]
D. Schwartz, [illegible]

COMITE D'ARRANGEMENTS.

O. S. BARCOCK, président.

A. Lasalle, [illegible]
C. Seischnaydre, Jr., M. Durel, Jr.

COURSES.

Courses de Ponies, (au-dessous de 14 mains) un mille—4 entrées, $2 50. Prix, $25.

Course de Chevaux, (pas moins de trois. Entrée, $5. Prix, $50.

Course de Ponies, (au-dessous de 14 mains); [illegible] Entrée, gratis. Prix, $25.

Course à pied (pour les membres seulement); [illegible] Badge en or, spécial, par O. S. Babcock.

Course à pied (pour les membres seulement,) Prix, [illegible]

Danses.

Les danses commenceront à 4 heures du soir, dans la bâtisse. Il ne sera pas permis de danser sur la plateforme.

Programme du Feu d'Artifice, sous la direction du Professeur J. PERROUILLET,

1. 1 bombe, pluie d'or.
2. 2 soleils avec gloires, 2 rep.
3. 2 paires d'ailes, 2 rep.
4. 4 paires de cascades, 4 rep.
5. 1 batterie de chandelles romaines.
6. 1 bombe.
7. 2 fontaines, 1 double au centre, 2 rep.
8. Initiales de la société.
9. 1 bombe, en couleur.
10. Une grande arche rose, 1 pièce entièrement en couleur.
11. Pluie de feu, 30 pieds de façade.
12. Grand bouquet.

[illegible] pendant le feu d'artifice.

Prix d'entrée, cinquante cents.

Les dames ne seront admises que par invitation. On peut avoir des invitations en s'adressant à l'un des membres de la société, ou au [illegible].

Les boutiques et les privilèges de tout genre seront vendus aux Fair Grounds, le [illegible] juin, à midi. 15 juin—le 29 30

GRAND FESTIVAL AUX FAIR GROUNDS,

—Dimanche, 29 Juin 1873—

DONNÉ PAR

L'Association de Bienfaisance des Bouchers DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

PROGRAMME :

Course de Ponies—Non au-dessus de 14 mains de haut, un mille. Prix, $25. Entrée, $2 50.

Un Mille au Trot—Par charrettes de bouchers. Premier prix, $12; second prix, $5.

Un Mille au Pas—Par charrettes de bouchers. Premier prix, $12; second prix, $5.

Un Mille au Trot—Par charrettes de laitiers. Premier prix, $12; second prix, $5.

(A chaque course on n'admettra pas moins de trois concurrents.)

Partie de Base Ball entre deux Clubs d'élite.

Course à Pied—de 150 yards—où seront admis tous les membres de la profession de Boucher. Prix, un jeu d'instruments de Boucher. Pour comprendre cette course, pas moins de deux en plus concurrents.

GRAND DÉFI.

Marche sur les Talons et sur les Doigts des Pieds, entre le célèbre Charles Knaffles, et Guatinesejo, devant [illegible] du capitaine Jack, de la [illegible]. Celui des deux qui parcourra la plus grande distance dans l'espace d'une heure, autour du track, sera nommé vainqueur.

Il y aura, en outre, divers autres amusements, qui sont trop nombreux pour être mentionnés.

Les personnes qui désireraient acheter le privilège de s'installer dans les boutiques (booths) ou pour tenir restaurant, des cigares, des salons de soda, de crème à la glace, ou pour exhiber des curiosités, des jeux ou spectacles ambulants, sont priées de se trouver aux Fair Grounds, le 21 juin, entre midi et 1 heure P. M.

Le corps de musiciens de Charles Jaeger a été engagé pour la circonstance.

Danses sur la Plateforme.—Mais en cas de mauvais temps, les danses auront lieu dans le bâtiment en briques.

Prix d'entrée : Cinquante cents. Les dames et les enfants seront admis gratis. 19 juin—3t 29

Splendide Occasion !

Grand Sacrifice de Marchandises.

GUEBLE & NIPPERT,

137 - - Rue du Canal - - 137

DÉCIDENT à clore leur magasin Stock dans le plus court délai, avant d'ouvrir leur nouvelle maison de GROS, offrent leurs marchandises à 15 0/0 et 20 0/0 au-dessous du prix coûtant.

Grand Bon Marché

—DE—

EVENTAILS, EN-TOUT-CAS et PARAPLUIES,
CORSETS DE PARIS! CORSETS DE PARIS
GANTS ET PARFUMERIES FINES!
RUBANS, GARNITURES, DENTELLES!
RUBANS haute nouveauté, pour ceintures.
—POUR MESSIEURS—
CHEMISES devants toile à $24 00 par douz.
do toute toile à $30 00 do
do de [illegible] à $45 00 do
CALEÇONS, Mouchoirs, Chemises de peau, &c.
PANIERS! PORCELAINES!!
VERRERIES!!!
PARFUMERIES FRANÇAISES de Lubin, Pinaud, &c.

Librairie de la Famille,

Bureaux du Propagateur Catholique.

234 ......RUE DE CHARTRES......234

(Entrée par la rue Madison.)

EN VENTE, à la Librairie de la Famille, un assortiment considérable de livres pour distribution de prix, de livres de littérature, d'instruction et de piété, de livres de prières et pour cérémonies religieuses et de livres classiques français. Chapelets et Médailles et Couronnes, Images et scapulaires.

La librairie est ouverte de 7 heures du matin à 7 heures du soir. 18 juin dim-mer PP 1mois

Porter, Macaroni, Ale.

EN DÉBARQUEMENT du steamer MISSISSIPPI, de Liverpool, et MICHEL GALATOLA, de Marseilles—
[illegible] Guinness' Porter,
75 [illegible] Bass' Ale,
[illegible] caisses Macaroni et Vermicelli.
A vendre par J. B. SOLARI & SONS, 19 juin—2t 28, rue Royale.

Fromage de Hollande ! Vinaigre, &c.

EN débarquement et à vendre par les soussignés :
[illegible] Fromage de Hollande, premier choix,
[illegible] Vinaigre de Vin Blanc, Canot Jeaune,
[illegible] Fruits à l'eau-de-vie, T. Cussard,
[illegible] Petits Pois et Champignons de Paris,
[illegible] Sardines à l'huile, Philippe,
16 juin—2t LANATA & GELPI Jr. 9 et 11 rue Jefferson.

Cow Peas de la Caroline.

2000 boisseaux COW PEAS DE LA CAROLINE, Clay pure et mélangés, A vendre, en lots au gré des acheteurs, par EDWARD J. GAY & CO.

[illegible] juin—4t Aux No 27 de la rue du Camp.

Demande.

UNE GARDE MALADE blanche, avec de bonnes recommandations, parlant l'anglais, [illegible] No. 17 rue [illegible], entre Magazine et Tchoupitoulas. 17 juin—3t

Demande de Cuisinières.

ON demande deux cuisinières françaises. Une pour aller à Memphis (Tenn.), gages $25 par mois—l'autre, pour la Nouvelle-Orléans, sera également bien rémunérée.

S'adresser au No 65, rue de Chartres.

Les meilleures recommandations seront exigées. 17 juin—3t

Machines à coudre (perfectionnées)

A L'USAGE DES FAMILLES,

DE GROVER & BAKER.

Grand dépôt du Sud, 107 rue du Canal, coin Passage de la Bourse.

Les machines sont vendues à des conditions de paiement très faciles. 3 juin—3m

Mme LEONCE, DOCTEUR ASTROLOGISTE, venant de Paris.

A L'HONNEUR d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de transférer son office pour cause d'agrandissement, rue DU CANAL No [illegible] entre Howard & Villeré.

Elle continuera, comme par le passé à s'occuper d'affaires commerciales, de mariage, donnera des numéros de loterie. Elle parlera du passé, du présent, de l'avenir, etc.

Mme Leonce traitera également par correspondance avec les personnes qui l'honoreront de leur confiance.

Ecrire franco P. O. B. 1876, Nlle-Orléans, La. 15 juin—3 m.

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. [illegible] PP.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste.

Un ratelier de DENTS de la meilleure qualité [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.

[illegible]

66 - - Rue Bienville - - 66 Encoignure Royale.

LE Dr. L. SUPERRON, Dentiste, [illegible]

Révolution ! Révolution !

LES DENTS !

[illegible] 8

—Pour ordinaire de—

LE Dr. GEO. F. MALONEY, No 160 de la rue du Canal, près la rue Rampart. [illegible]

Bon Marché ! Bon Marché !

B. SEMBRE,

COIN ST-LOUIS ET ROYALE.

Eu égard aux circonstances difficiles que nous traversons, vendra, à un immense sacrifice, tout son magnifique stock de

MARCHANDISES FRANÇAISES.

ARTICLES POUR HOMMES.

— Tels que —

CHEMISES des célèbres maisons Hayem et Charvet de Paris.
CHEMISES blanches toile et devant toile.
CHEMISES percale couleur.
CHEMISES toile d'Alsace, avec application.

CHEMISES D'ENFANT.

GILETS de peau en flanelle et gaze.
CALEÇONS toile pour l'été.
CHAUSSETTES anglaises.
MOUCHOIRS, CRAVATES, CANNES et PARAPLUIES.
BROSSERIE, PARFUMERIE FRANÇAISE assortie.

ARTICLES POUR DAMES.

Assortiment Complet de MERCERIE.

Boutons nacre, Lacets, Galons piqué,
Dentelles, Guipures noires,
Corsets français, Corsets français,
Ceintures cuir, Bijouterie jais.
GANTERIE. EVENTAILS.
BAS pour dames et fillettes.
Grande spécialité d'EN-TOUT-CAS.
PARASOLS, COSTUMES DE BAINS dernier genre.
PANIERS de voyage, Paniers fins.
JOUETS, VOITURES d'enfants.
HAMACS MEXICAINS.
Enfin mille autres articles impossibles à énumérer.

B. SEMBRE prie respectueusement le public de venir s'assurer de la réalité de son bon marché.

NOTA.—Ombrelles réparées et faites sur commande. 31 mai—3m—PP Dlfa J

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

SOURCES DE CRAB ORCHARD,

1873........KENTUCKY........1873

A six milles de Louisville, sur l'embranchement Knoxville du chemin de fer de L. et N.

L'HOTEL EST OUVERT.

Prix de la pension, $12 par semaine.

EN JUIN et en SEPTEMBRE.

LE 1er Juillet, notre nouvel hôtel en briques, où l'on trouvera tous les agréments modernes, l'eau, le gaz, etc., sera ouvert et rien n'y sera négligé pour assurer le confort des pensionnaires.

La saison finira le 1er septembre, en tant qu'il s'agit de l'hôtel. Le 15 septembre, l'Institut de demoiselles, d'Orchard springs, s'ouvrira sous la direction du professeur Jno. F. Tarrant et de sa dame comme principaux. [illegible]

Pour les familles qui ont des demoiselles à faire élever sont invitées à VISITER LES SOURCES DANS LE COURANT DE LA SAISON et pour les informations relativement à l'Institut, à s'adresser aux principaux.

Pour les brochures et les circulaires, de l'HOTEL DE CRAB ORCHARD, s'adresser à BESLEY & THOREL, Crab Orchard, Ky.

21 mai—1m—Mar. Jeu. Sam—V et C

Baie St-Louis.

MME L. CHABERT prévient ses amis et connaissances que sa maison à la Baie est ouverte pour la réception des personnes qui voudraient la favoriser de leur visite.—Même location que l'année dernière, près du wharf Jean Martin.

Adresse: Mme L. Chabert, Baie St-Louis. 5 juin—3m—Ma,J,S.

CRESCENT HOTEL,

BAIE ST-LOUIS, Miss.

J'ANNONCE avec plaisir à mes amis, à mes anciens pensionnaires et au public en général que j'ai ouvert cet hôtel populaire, pour la saison d'été de 1873.

Le Crescent Hotel sera non seulement tenu sur le pied qui lui a valu la réputation qu'il a eu, mais je ne négligerai rien pour en faire un établissement supérieur à tous les établissements de ce genre.

La table sera pourvue de tout ce que le marché pourra offrir de mieux. Les trains s'arrêtent à la porte même. Pêches, promenades en bateaux, etc. etc.

Je sollicite de mes amis et visiteurs le patronage dont ils m'ont honoré dans le passé.

3 juin—1m JOHN V. TOULME.

Pension Française, TENUE PAR MADAME TASSET.

187........rue de la Douane........187

CETTE pension est fort avantageusement connue de la population française et créole de la ville, ainsi que des habitants de la campagne. A l'entrée de la saison d'été, Mme TASSET tient à rappeler à ses nombreux clients, ainsi qu'au public, qu'on trouvera, comme toujours, à sa pension, tout le confort désirable, d'excellentes chambres meublées, et une bonne cuisine, à des prix modérés. 4 juin—1m

Pension Privée A LA BAIE ST. LOUIS.

MADAME BOULANGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général que l'hôtel si avantageusement connu sous le nom de "Hôtel Boulange" est maintenant ouvert. Madame Boulange s'efforcera de mériter le bienveillant patronage qu'on lui a toujours accordé, et ne négligera rien de ce qui pourra assurer le confort de ses pensionnaires. 25 mai—1m

RESTAURANT FRANÇAIS A LA MOBILE.

TENU PAR J. PAUTEAU, (Successeur de Louis J. Dumay)

No 21, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans. 15 avril—6m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15........RUE ROYALE........13 et 15

Entre les Rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toutes espèces de Vins de choix; le tout, ce qu'il faut pour les dîneurs, les Mentons, etc. etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; Chambres élégamment meublées, à louer à la journée ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit. [illegible]

HOTEL BOULO, A BILOXI, MISS.

Cet hôtel, fort avantageusement connu de la population française et créole de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des habitants de la campagne, reste ouvert toute l'année.

A l'entrée de la saison d'été, M. Boulo tient à rappeler à ses nombreux clients et amis, ainsi qu'au public, que son établissement réunit des conditions de confortable exceptionnelles.

Chambres propres et bien meublées, salle à manger vaste et parfaitement aérée, cuisine excellente pour ne plus dire sans pareille, et conditions on ne peut plus raisonnables, voilà ce que trouveront à l'Hôtel Boulo les personnes qui voudront bien y descendre. 14 mai—3m

HOTEL SHADY GROVE, A BILOXI, Mississippi.

M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et aux familles, qu'il a loué, pour la saison d'été, l'Hôtel connu sous le nom de SHADY GROVE, dont il fera l'ouverture le 15 mai prochain.

Mr. Rambaut sollicite la continuation du bienveillant patronage que le public lui a accordé dans le passé; il fera des efforts nouveaux pour s'en rendre digne. Ses conditions seront des plus avantageuses. 27 avril—3m

PENSION FRANÇAISE A LA BAIE ST-LOUIS.

L'HOTEL STOCKTON, à la Baie St-Louis, si avantageusement connu par l'élégante société, sera, à partir du 1er du mois de mai prochain, exploité sous le nom d'Hôtel Stockton. Le nouveau directeur ne se contentera pas seulement de continuer les anciennes traditions de l'établissement, mais mettra tous ses moyens en œuvre pour plaire à ses clients. Il leur offre l'hôtel restauré à neuf, bonne et abondante table, vins exquis, service irréprochable, un prix modéré, etc., etc.

2 avril—3m, DaJ

A VENDRE. A VENDRE.

100 boucauts épaules sèches salées, très petites.

[illegible] boucauts bacon clear, clear rib et épaules.
[illegible] tierçons jambons choix, marque en sucre.
[illegible] tierçons saindoux choix, Kettle, Ring.
[illegible] barillets saindoux choix, Kettle, Lemon et Austin.

[illegible] caisses breakfast bacon de choix, passé au sucre.

Que l'offre au plus bas prix du marché,

E. T. LAWLER.

Aux Nos 75, 77, 79, 81 et 83 de la rue Poeyfarre, ancienne rue Hilo-Levée. 1er juin—1m D Mar J

GRAINS. GRAINS.

10,000 sacs avoine Galena de choix, [illegible] sacs maïs, blanc, jaune et mélangé, qualité de choix.

[illegible] sacs son de choix, petits paquets,
[illegible] sacs ship stuff.

En magasin et en débarquement et que je vends aux plus bas prix du marché.

E. T. LAWLER.

Aux Nos 75, 77, 79, 81 et 83 de la rue Poeyfarre, ancienne rue Hilo-Levée. 1er juin—1m D Mar J

FARINES. FARINES.

1500 barils farine de choix, pour les familles, "Louis Stephens."

[illegible] barils farine de choix, pour les familles, "Queen City."

[illegible] barils farine de choix, pour les familles, "St. Patrick."

[illegible] barils XXX choix et inférieur, différentes qualités.

Que l'offre, en lots au gré des acheteurs, aux plus bas prix du marché.

E. T. LAWLER.

Aux Nos 75, 77, 79, 81 et 83 de la rue Poeyfarre, ancienne rue Hilo-Levée. 1er juin—1m D Mar J

J. A. D'HEMECOURT.

CONFISERIE

Avec une Usine à vapeur.

J. A. D'HEMECOURT,

SUCCESSEUR DE E. TURPIN,

98 ... Rue Vieille-Levée ... 98

GRANDE

Fabrique de Candi.

CANDIS EN BATONS (Médaillés avec Premiums au Louisiana State Fair),
GOMMES, DRAGÉES, LOSENGES, etc.,
CHOCOLATS.
Importation directe d'Articles pour Confiseurs.
GATEAUX.

Agence "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS. 19 janv—6P

AVIS AUX VOYAGEURS.

Nouvelle-Orléans, 8 Juin 1873.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

St. Louis and Iron Mountain

— Vend des —

BILLETS D'EXCURSION

Pour tous les points de l'Ouest et du Nord, à une GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.

Ces billets seront bons jusqu'en novembre 1873.

Il y a des chars Pulman de la Nouvelle-Orléans à St-Louis et de St-Louis à St. Paul,

SANS CHANGEMENT.

De Columbus, Ky., à St-Paul............ $[illegible]
A Milwaukie............ [illegible]
A Denver............ [illegible]
(et retour)

A tous les autres points en proportion.

Pour les détails, s'adresser à

Mr. A. D. SHELDON,

Agent, pour les billets, du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel, ou à

Mr. J. R. LUND,

Agent, pour les billets, du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Mobile et du Texas, au coin des rues Camp et Commune, bâtisse Story.

Le Tourist's Guide (Guide du Touriste) se donne au public.

J. H. WINGFIELD,

Agent, au Sud, pour les passagers, des Compagnies des Chemins de fer St. Louis and Iron Mountain et Cairo and Fulton.

Au coin des rues Camp et Commune. 11 juin—1m

Avis.

LES créanciers de la succession L. MOULOR sont priés de présenter leurs réclamations au soussigné, 43, rue de Chartres, pendant les dix jours qui suivront la présente publication; et les débiteurs de la dite succession sont également priés de venir régler leurs comptes immédiatement pour éviter les poursuites judiciaires.

R. DUMESTRE, Administrateur. Nouvelle-Orléans, 16 juin 1873. 16juin—10f

LIQUIDATION POSITIVE DE LA MAISON LELIEVRE,

174........RUE ROYALE........174

—Et de sa Succursale— No. 9 rue Bourbon, près Canal.

CETTE Ancienne Maison invite sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne à venir acheter avant que les magasins ne se vident, les articles suivants: LIVRES DE PRIÈRES aux meilleurs les plus magnifiques, [illegible] et les plus riches.

[illegible] CHAPELETS, monture or et argent, de toutes les descriptions.

BENITIERS des plus nouveaux modèles.

CRUCIFIX et STATUES de toutes les grandeurs.

MEDAILLES or et argent, très variées.

VASES et CORBEILLES à porcelaine pour autel et pour cadeaux; Bouquets et Fleurs Artificielles.

PAPETERIE et Fournitures de Bureaux.

LIVRES d'Ecoles, Anglais et Français.

Tous ces articles seront vendus au prix coûtant. [illegible]

145 - - - CANAL - - - 145

NOUS annonçons le changement de domicile du Docteur GAUTHIER, ex-chirurgien-major de l'armée française. Il a trouvé, après des recherches longtemps infructueuses, un local très convenable, qu'il occupe à partir de ce jour, 145, rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine.

Les heures de consultations ne sont point changées. Les cures heureuses qu'a faites le Dr. GAUTHIER, et dont il publie les certificats authentiques et pleins de valeur, sont des titres à la confiance qui lui est chaque jour témoignée davantage et qu'il espère justifier de plus en plus. 21 mai—1m

TAXES. TAXES.

JE me charge du paiement des taxes d'Etat et de la ville pour 1873, et des taxes ainsi que des licences de l'Etat et de la ville.

R. NAUTRÉ, No. 73, rue Bienville. 7juin—3m

L'APPAREIL DE BABCOCK, A INCENDIE.

ECHELLES avec l'Appareil à incendie et la Pompe de Babcock, fonctionnant d'elle-même—à l'usage des villes et des villages. Les pompiers des villes principales de l'Union s'en servent journellement. Ils sont chers en quelque sorte et offrent une puissante protection. Le gouvernement les a adoptés. Quarante-six compagnies de chemins de fer s'en servent. Les compagnies d'assurance réduisent leurs taux partout où ils sont employés.

A. M. GRANGER, Agent-Général, Au No. 13 de la rue du Canal et dans la Bâtisse de l'Exposition.

DROGUERIE P. CUSACHS

EN magasin, reçu dernièrement :

ELIXIR ALIMENTAIRE DE DUCRO,
SULFOVINATE DE SODIUM, GOMME et autres Médicaments Français.
RACINE DE GUIMAUVE, fraîche.
FLEURS MONDÉES nouvelles,
FÉCULE DE POMMES DE TERRE des Vosges en vrac et en paquets, marque Grenie.
EAU DE FLEURS D'ORANGERS en estagnons et damejeannes.
GELATINE FRANÇAISE & ALLEMANDE de plusieurs qualités.
ANILINES SUPÉRIEURES de la maison Tupalle Kelsner Jay & Co., de Paris.
CARMIN DE SAFFRANUM ET CARMIN d'INDIGO.
EMERIS FRANÇAIS SUPÉRIEURS, tous les numéros.
SAFFRAN d'Espagne, 1er bon,
do. do do.

A vendre par P. CUSACHS.

18déc—DMaJ Angle Royale et St-Philippe

ON désire que chacun sache que des premiers prix ont été décernés à la Compagnie d'Huile Septoline, à la dernière Foire d'Etat; une médaille en or pour la meilleure lubrificative lampe, le meilleur fourneau pour cuire à l'huile ou au gaz, le meilleur assortiment de toute espèce de lampes, les meilleures lampes de sucreries, les meilleures lampes à gaz portatives, la meilleure exposition de candélabres. Ces articles se vendront aux prix coûtants, au comptant, pendant trente jours, et à très bas prix à 60 et à 90 jours, avec de bonnes garanties. Compagnie d'Huile Septoline, aux Nos 45 et 46 de la rue du Camp et 13 de la rue Dauphine. 1er juin—1m—3 f par sem

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,

(AGENT.)

A vendre chez :

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée,

CAZAUX & VERGNOLE, No 72 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 13 rue Bienville.

26 oct—1an 3fps

AUGUSTE COUTURIE,

28.....Rue de la Vieille-Levée.....28

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Gautier de Boutonne & Co., Double Aquila.

— Offre à vendre —

Cognac J. & F. Martell de 1850, 1858, 1860, 1864, 1865, 1868 et S. O. P.

Vins Rouges de Lesca, St-Vivien et St-Estèphe. 1er août—1an

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR.

No 33...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 33

Encoignure Bienville.

Manufacture à Vapeur de :

TABAC A FUMER ET A PRISER.

Et Importateur de :

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.

10 mars—1an Nouvelle-Orléans.

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

L'UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

NORMAN & REISS. Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

[illegible]

Ils tiennent tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE, Bonbons, GATEAUX, GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que [illegible]

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVÉE;

FABRIQUE DE MACARONS, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c.

Sirops de Fruits

FRAISES
FRAMBOISES
MURE,
GROSEILLE,
LIMON,
ORANGE,
ANANA,
ORGEAT,
GINGEMBRE,
NECTAR,
CRÈME,
BANANE,
VANILLE,
ROSE,
SALSEPAREILLE,
NATUREL,
MEAD,
VIN ADOUX.

A vendre par

NORMAN & REISS,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 18 JUIN—CLASSE No 144.

75 | 49 | 33 | 36 | 19 | 34 | 29 | 2 | 70 | 41 | 58 | 13 | 46 | 59

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, en lieu de publicité, et journellement, dans les salons de la Compagnie, [illegible] 18 juin 1873.

K. PERALTA, [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A LOUER,

161, rue Tréme, une maison haute ayant salon, salle à manger, 2 chambres à coucher, cabinet, chambre de domestique, cuisine, cour pavée, écurie.

Pour le mois de juin au 30 septembre.

S'adresser à M. VERGNOLE, 72, Vieille-Levée.

A LOUER,

LA MAISON No 2[illegible] rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. Possession immédiate. S'adresser rue de l'Esplanade, No [illegible], ou au bureau de l'Abeille. 17 mai—[illegible]

A Vendre,

Sur pied, une RECOLTE DE JARDINAGE, située à Gentilly, à 1 milles de la ville, se composant de Tomates, Brèdes, Piment doux, Piments forts, Melons français, Melons, Pois, Maïs, Patates, etc., etc. Animaux, charrettes, outils, avec bail et promesse de vente. Conditions très libérales.

S'adresser, 164 rue des Remparts, entre Ste-Anne et Dumaine, à M. Edouard Girardet. 25 mai—1m—Mpe—DMarJ

A louer.

Le haut du magasin ROBERT E. LEE, coin des rues Royale et St-Louis, lequel est convenable pour une famille. 1er juin—1m Mpe

A Vendre

POUR CAUSE DE DÉPART,

ÉPICERIES. Les INSTALLATIONS d'un Café-Grocerie, se composant d'un billard, de comptoirs, étagères, etc., etc. L'acquéreur pourra louer les lieux situés dans un des meilleurs quartiers de la ville pour ce genre d'affaires. S'adresser à M. N. Doyon, coin Galvez et Columbus, ou à M. G. B. Pendes, coin Bayou et Broad. 3 juin—1m

A vendre pour cause de départ.

CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE, connu sous le nom de "Ville de Strasbourg," situé au No 14, de la rue St.-Philippe. Bonnes conditions, s'adresser sur les lieux. 29 mai—1 m.

Bonne Occasion.

MAISON ET CAFÉ A LOUER.

A louer, le CAFE bien connu sous le nom de "New Brilliant Exchange" situé au coin des rues Jefferson et Clay, ayant toutes les dépendances nécessaires à un établissement de ce genre. Pour plus amples informations, s'adresser à

G. SCIACCALUGA & CIE., Nos 186 et 166, rue Decatur, encoignure Vieille-Levée, coin Jefferson. 14 mai—1m

Résidence d'été à vendre.

A VENDRE, une jolie résidence d'été, convenant à une famille qui désire vivre isolée. La propriété située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à moins d'une heure de Mandeville par la première route, comprend une jolie maison de maître, chalet, toute meublée, avec nombreuses dépendances, écurie et remise, cuisine, maison de domestiques et de gardiens, maison de bain, vivier, baquet, voiture, jardin planté de fleurs et d'arbustes, deux vergers plantés d'arbres fruitiers. La terre comprend 42 arpents, dont la plus grande partie en bois. S'adresser au bureau de l'Abeille. [illegible]

Glace. Glace.

Compagnie de Fabrique de Glace de la Louisiane.

Bureau, No 67 de la Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

LES ordres sont respectueusement sollicités et promptement exécutés.

L'expédition par les villes d'eau et pour la campagne ont l'objet d'une attention spéciale.

S'adresser à D. POCHELU, Lock Box No 20, au bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 21 mai—1m

CAZAUX & VERGNOLE,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

72.......VIEILLE-LEVÉE.......72

NOUVELLE-ORLÉANS.

2 mai—1an

MARCHAND-TAILLEUR.

PAUL BOISSONNEAU,

(Successeur de Paul Pasquier)

146....... Rue du Canal 146

DRAPS ANGLAIS ET FRANÇAIS et autres articles provenant directement des meilleures fabriques. Coupe élégante et travail soigné toujours la dernière mode. 12 avril—1an—22 pcem

E. H. REYNES & BRO.,

Vendeurs Alley—Cotton Exchange Building Entre Commune et Gravier.

CHANGE sur Paris et Londres.

Change à vue sur New York, San Francisco, St Louis et Cincinnati.

Or, argent, Billets [illegible] à Londres, New York et San Francisco. [illegible]

CAZADE & CROOKS,

No 26 Beaver Street, NEW-YORK.

Seuls agents, aux Etats-Unis de MM. OTARD DUPUY & CO., autorisent à faire savoir au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO., pour les expéditions directes de COGNAC à la Nouvelle-Orléans, et quelque [illegible] Wasnington [illegible] 30 mai—[illegible]